



HAL
open science

De la villa gallo-romaine au hameau carolingien : les enseignements de l'archéologie de Saint-Dizier “ Les Crassées ” (Haute-Marne)

Stéphanie Desbrosse-Degobertière, Raphaël Durost

► To cite this version:

Stéphanie Desbrosse-Degobertière, Raphaël Durost. De la villa gallo-romaine au hameau carolingien : les enseignements de l'archéologie de Saint-Dizier “ Les Crassées ” (Haute-Marne). Cherchez la petite bête. L'animal au haut Moyen Âge: 37èmes journées internationales d'archéologie mérovingienne, Stéphanie Desbrosse-Degobertière; Marie-Cécile Truc, Oct 2016, Saint-Dizier, France. pp.403-414. hal-03219770

HAL Id: hal-03219770

<https://inrap.hal.science/hal-03219770v1>

Submitted on 15 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Cherchez la petite bête

L'animal au haut Moyen Âge

Tome 34

Mémoires de
l'Association française d'archéologie
mérovingienne



Chassé, pêché, domestiqué, familier ou sauvage, l'animal est indispensable à la survie de l'homme et se place naturellement au centre de l'économie des sociétés pré-industrielles. Vivant, l'animal est tout autant le pourvoyeur de ressources directes que, par sa force motrice, le complément indispensable aux activités agricoles, artisanales et commerciales. Mort, un large éventail d'activités, boucherie, tannerie, tableterie, le transforme et lui confère alors une seconde vie.

Par ailleurs, l'animal participe à l'affichage du statut social d'une personne, de son vivant comme dans sa mort, comme en témoignent la pratique de la chasse, la taille d'un cheptel ou encore les tombes de chevaux jouxtant des sépultures royales et aristocratiques. Mais la relation animal-homme ne se limite pas à une simple exploitation de l'un par l'autre et l'on ne saurait étudier les sociétés altomédiévales sans prendre en compte la part affective, symbolique, voire religieuse, de l'animal : ornementation sur les bijoux et les accessoires vestimentaires, dépôts alimentaires ou banquets funéraires. Ce vaste champ imaginaire et spirituel recèle encore des pans à explorer.

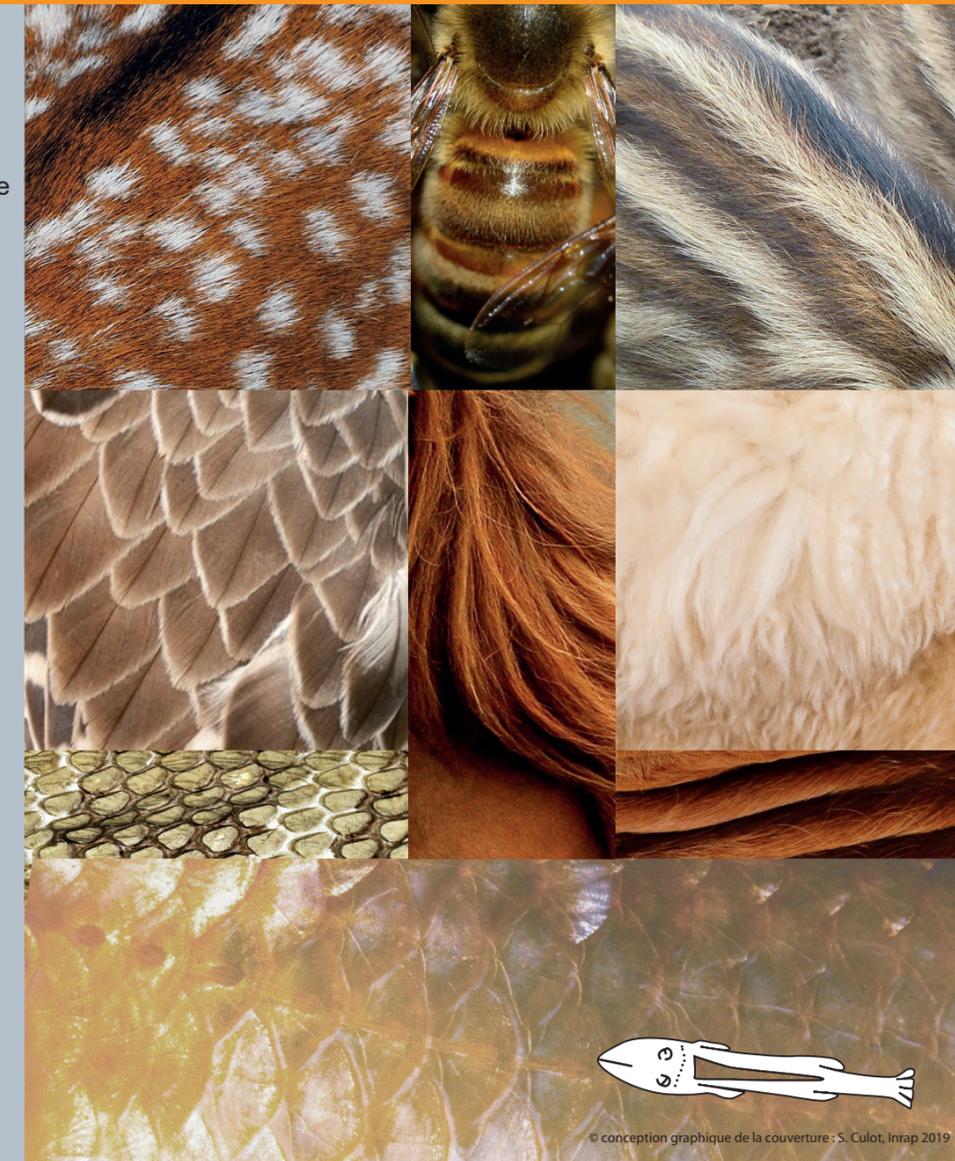
Ces dernières décennies, l'archéozoologie et les spécialités apparentées se sont révélées comme d'irremplaçables vecteurs de connaissance des modes alimentaires, des pratiques agro pastorales, des épizooties, mais aussi des contextes paléoenvironnementaux. De tels apports ne peuvent que modifier le regard du chercheur et l'amener à réfléchir sur les méthodes de fouille, de prélèvement, ainsi que sur les nouveaux champs d'étude à privilégier dans un avenir proche.

À poils, à pattes, à plumes, à écailles, du parasite au mammifère : les 37^e journées internationales d'archéologie mérovingienne qui se sont tenues à Saint-Dizier (Haute-Marne) du 6 au 16 octobre 2016, ont été l'occasion d'effectuer un bilan sur l'animal au haut Moyen Âge. Une session a également été consacrée aux actualités altomédiévales dans le quart nord-est de la France.

Cherchez la petite bête

Sous la direction de
Stéphanie Desbrosse-Degobertière
et Marie-Cécile Truc

Actes des XXXVII^e Journées
internationales
d'archéologie mérovingienne
Saint-Dizier (Haute-Marne)
5-8 octobre 2016



© conception graphique de la couverture : S. Culot, Inrap 2019



Ville de
SAINT-DIZIER



ASSOCIATION FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE MÉROVINGIENNE
Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne

Tome XXXIV

Cherchez la petite bête

L'animal au haut Moyen Âge

Sous la direction de
Stéphanie Desbrosse-Degobertière et Marie-Cécile Truc

ACTES DES XXXVII^e JOURNÉES INTERNATIONALES
D'ARCHÉOLOGIE MÉROVINGIENNE
Saint-Dizier (Haute-Marne)
5-8 octobre 2016

organisées par

l'Association française d'archéologie mérovingienne (AFAM)
la Ville de Saint-Dizier
avec le concours de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)
en partenariat avec
la DRAC Grand-Est, le Ministère de la Culture et de la Communication
et l'Association Archéologique du Chêne-Saint-Amand (AACSA)

Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne (AFAM)
Tome XXXIV

Les données et idées communiquées dans cet ouvrage ainsi que les illustrations et droits y afférant sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs respectifs.

© 2019
Association française d'archéologie mérovingienne
Musée d'Archéologie nationale, château de Saint-Germain
Place Charles de Gaulle – 78105 Saint-Germain-en-Laye Cedex

c/o V. Hincker
18, avenue du 6 juin – 14000 CAEN

ISBN 979-10-90282-01-8

De la *villa* gallo-romaine au hameau carolingien : les enseignements de l'archéologie de Saint-Dizier « Les Crassées » (Haute-Marne)

Stéphanie Desbrosse-Degobertière (Inrap), Raphaël Durost (Inrap)

Mots-clés : Haute-Marne, nécropole, tombe d'élite, mobilier funéraire, sarcophage, lieu de culte, *villa*, cimetière paroissial.

Résumé : depuis 2011, un projet de fouille programmée annuelle dispose d'1 hectare de vestiges en périphérie de la ville de Saint-Dizier, lieu-dit « Les Crassées », où les 30 hectares environnants sont également explorés grâce à des opérations d'archéologie préventive. Ce point de peuplement des douze premiers siècles historiques prend d'abord la forme d'un établissement rural aristocratique gallo-romain de type *villa*, connu par son bâtiment résidentiel, puis d'un habitat groupé documenté par ses habitations, ses structures de production et ses sépultures. La fouille programmée dispose du bâtiment résidentiel de la *villa* et de l'essentiel de l'espace funéraire médiéval. Environ huit-cents inhumations sont étudiées à ce jour, datées du début du VI^e siècle au début du XIII^e siècle, sans hiatus. Certaines sépultures de la nécropole mérovingienne sont perturbées ou détruites par celles du cimetière postérieur et par les deux états de son édifice religieux mais parmi celles préservées, le statut de l'une d'elles se distingue nettement. Il s'agit d'une tombe d'élite dont le mobilier en fait la plus ancienne de la nécropole. Elle peut être considérée comme une sépulture fondatrice, suffisamment fédératrice pour donner naissance à une nécropole dont l'édifice de culte primitif enserme probablement la tombe.

Introduction

Les données présentées proviennent d'un programme pluriannuel de fouille programmée débuté en 2011 (Desbrosse-Degobertière 2013 ; Durost 2013 ; Desbrosse-Degobertière, Durost 2015). Il se consacre à un terrain d'un hectare au lieu-dit « Les Crassées », situé dans un secteur où le développement urbain récent a permis la surveillance archéologique de 30 hectares dont 5 fouillés exhaustivement de 1993 à 2002 (Truc 2012) (fig. 1). L'environnement archéologique est donc documenté en détail et le terrain de la fouille programmée a lui-même fait l'objet d'un diagnostic d'archéologie préventive (Durost 2004).

Hormis de récurrents éléments du Bronze final dont il ne sera pas question ici, l'ensemble corres-

pond à une occupation rurale couvrant les douze premiers siècles historiques. Elle débute au I^{er} siècle par l'installation d'un domaine rural aristocratique de type *villa*, et s'achève par un habitat groupé médiéval abandonné au cours du XII^e siècle, date qui correspond au développement de la ville de Saint-Dizier sur l'autre rive de la Marne (Bur 2005).

L'intérêt majeur de la parcelle des « Crassées » est de contenir une imbrication de vestiges de chaque siècle, sous une forme particulièrement emblématique à chaque période : un cimetière carolingien et son édifice religieux sont installés sur une nécropole mérovingienne, elle-même installée sur une partie du bâtiment résidentiel d'une *villa* gallo-romaine (fig. 2).

Il s'agit d'une superposition constatée dans de nombreux cas en Gaule mais le dossier des



Fig. 1 : Plan des observations archéologiques dans le secteur des Crassées (Inrap).



Fig. 2 : Plan des vestiges de la parcelle des Crassées au terme de la campagne de 2016 (Inrap).

« Crassées » présente le grand avantage d'être documenté sur 30 hectares grâce à l'archéologie préventive.

1. L'occupation à la fin de l'Antiquité (IV^e-V^e siècles)

Bien que très partielles, les données actuellement collectées sur l'établissement rural gallo-romain se rapportent sans ambiguïté à une occupation de type *villa*, c'est-à-dire à l'exploitation agro-pastorale d'un domaine foncier muni d'un espace de villégiature luxueux (Ouzoulias 2010, p. 189-190). Deux secteurs de ces bâtiments résidentiels sont sondés pour le moment, sur une surface d'environ 1000 m² (fig. 2). Les structures de production restent quant à elles inexplorées. Une partie

d'entre elles au moins manquera puisque la cour du domaine dépasse du terrain accessible à la fouille. En effet, la limite de la cour correspond probablement à un mur rectiligne détecté en 1993 à 45 m plus au sud.

Le mobilier généré par l'occupation résidentielle couvre à ce jour le milieu du I^{er} siècle jusqu'à la moitié du V^e siècle. Les salles dégagées dans le secteur de fouille sud ne présentent pas de traces d'occupation de l'Antiquité tardive mais leur état d'arasement est tel qu'aucun niveau d'occupation n'est préservé. Le constat est inverse dans le secteur nord. Protégé par des colluvions accumulées au bas du versant de la vallée, les salles balnéaires qui y sont construites au plus tôt à la fin du II^e siècle contiennent plusieurs horizons de sol successifs. Ils prouvent que le *praeformium* des salles du *caldarium*

est utilisé au moins jusqu'à la deuxième moitié du IV^e siècle.

Le mobilier du V^e siècle n'est quant à lui associé qu'à des niveaux d'accumulation sédimentaire sans traces d'aménagement. Ces éléments font écho à la céramique des IV^e et V^e siècles détectée lors du réexamen du mobilier de l'occupation médiévale du « Seugnon », fouillée en 1993 au sud immédiat des « Crassées » (Delor-Ahü 2010). La prise en compte de ces indices dans leur ensemble démontre l'existence d'une occupation pérenne au moins jusqu'au début du V^e siècle. Mais le cadre matériel de ces occupants demeure inconnu faute de restes archéologiques étudiés. Ce constat est le plus fréquent dans les études des campagnes tardo-antiques de Gaule Belgique (Balmelle, Van Ossel 2001; Durost 2011), et le potentiel stratigraphique de la partie basse de la parcelle, autour des bains se présente à cet égard comme une opportunité rare d'en étudier les arguments taphonomiques.

Aucune sépulture antique n'est attestée à ce jour, que ce soit aux « Crassées » même et dans les fouilles voisines.

2. L'occupation mérovingienne

2.1. La nécropole

Les vestiges mérovingiens avérés aux « Crassées » sont pour l'heure exclusivement sépulcraux. Alors que l'existence de la nécropole était attendue en raison du voisinage des tombes de chefs de « La Tuilerie » (Truc 2019) (fig. 1) et de découvertes antérieures de sarcophages, ses sépultures s'avèrent très endommagées par les nombreuses inhumations aménagées plus tard dans ce qui devient un cimetière médiéval. Si certaines sont préservées, le mobilier funéraire mérovingien découvert de manière récurrente dans le comblement des tombes paroissiales (perles en pâte de verre, fragments de lame en fer) prouve les dommages causés à la nécropole originelle. D'un point de vue spatial, les sépultures mérovingiennes se répartissent sur le versant et son sommet (fig. 3).

Trois critères permettent de distinguer les inhumations mérovingiennes des autres : le mobilier, le contenant et les datations radiocarbone.

2.1.1. Une tombe privilégiée

La sépulture 492 est à l'heure actuelle la plus ancienne connue. Elle est installée dans les vestiges de la *villa* romaine et plus précisément contre une pièce mosaïquée et chauffée par le sol (fig. 3). Cette sépulture présente toutes les caractéristiques d'une tombe d'élite : la fosse sépulcrale, bien que partiellement détruite, possède les dimensions d'une chambre funéraire (2,6 m de long pour une largeur conservée d'1,4 m et une profondeur préservée de 0,45 m) (fig. 4). Malheureusement très perturbée, elle ne renferme plus de reste humain mais contient encore un angor, une lance, un bassin en alliage cuivreux à rebord perlé et une verrerie. Ce mobilier, sans doute incomplet en raison des perturbations subies par la tombe, est caractéristique des tombes d'élites du VI^e siècle (Périn 1997). Son étude est toujours en cours mais les premières observations orientent vers le MA2-MA3, (c'est-à-dire du second quart du VI^e siècle jusqu'au tout début du VII^e siècle) (Truc 2016). Cette tombe serait donc postérieure d'une génération aux sépultures d'élite du site de la « La Tuilerie » situées à 250 m de là et datées fin MA1-MA2 (soit de la première moitié du VI^e siècle) (Truc 2019). L'environnement de cette sépulture (Sp 492) semble bénéficier d'un statut particulier car aucune autre sépulture de la même période ne la joute. En effet, les tombes mérovingiennes les plus proches actuellement attestées se situent au minimum à 5 m de distance à l'est comme à l'ouest (Sp. 337 et Sp. 437). Le peu de perturbations dans ce secteur suggère que le vide n'est pas un biais de conservation mais résulte d'une volonté délibérée. Le statut de cet espace semble perdurer assez longtemps puisque très peu de tombes viennent s'y installer aux périodes postérieures, alors qu'ailleurs dans le cimetière, les tombes postérieures peuvent s'empiler sur six niveaux. La sépulture 492, la plus ancienne du site et jouissant d'un statut particulier, pourrait donc être la tombe fondatrice de cette nécropole.

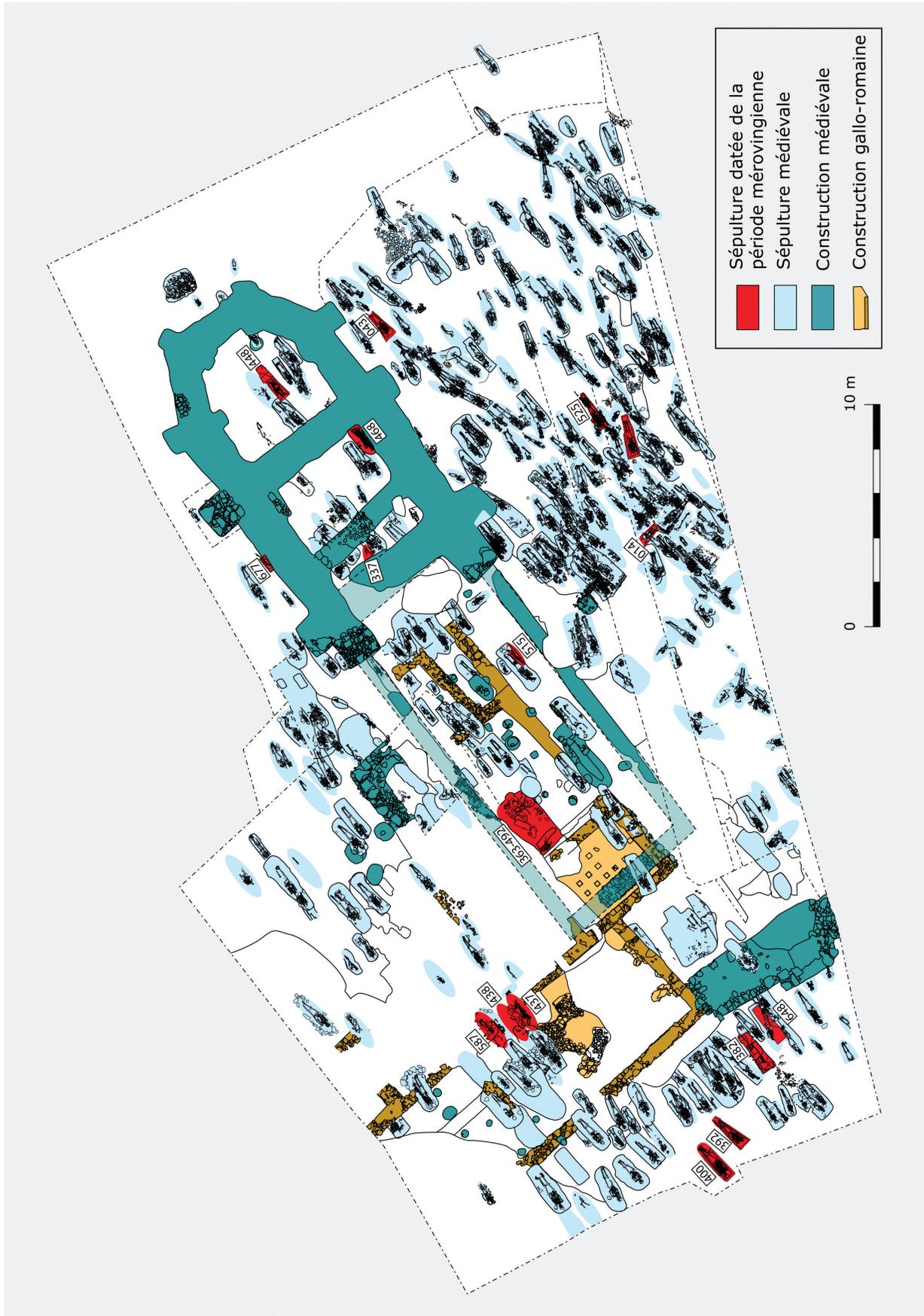


Fig. 3 : Plan du secteur de la nécropole au terme de la campagne de 2016 (R. Durost, S. Desbrosse-Degobertière, Inrap).

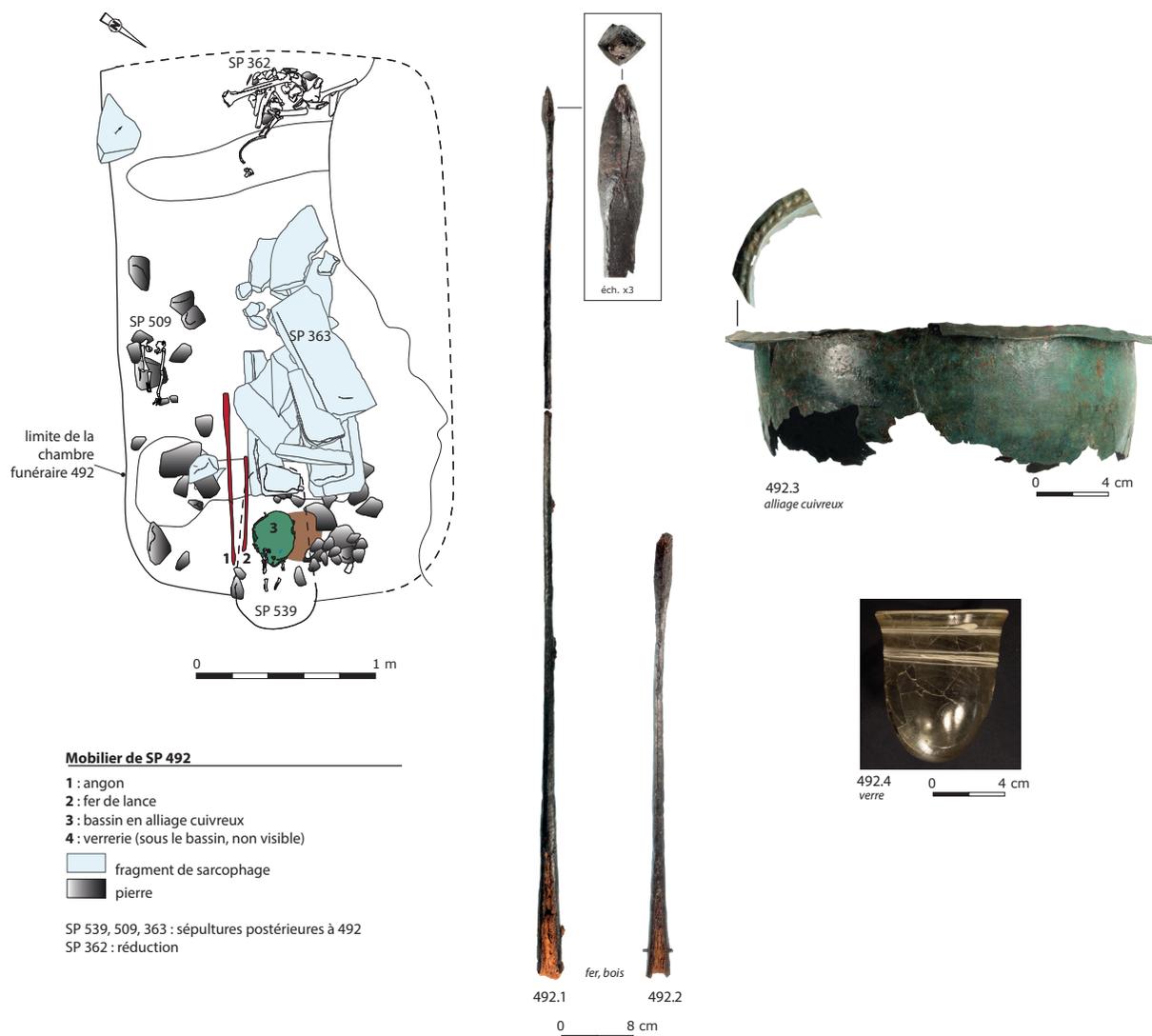


Fig. 4 : Sépulture d'élite mérovingienne à mobilier Sp. 492 (DAO A. Lupu, équipe de fouille; clichés S. Culot, J.-J. Bigot, Inrap).

2.1.2. Les autres tombes mérovingiennes à mobilier

Les tombes mérovingiennes les plus proches de la sépulture 492 identifiées à ce jour renferment toutes du mobilier.

La sépulture 337, dont il ne reste du squelette qu'un pied, contient une garniture de jarretière composée d'un ferret et d'une boucle en fer à damasquinure bichrome, en position fonctionnelle (fig. 5). Elle date du MR1¹.

À l'ouest de la sépulture 492, un groupe de trois tombes (Sp 437, 438 et 587) semble s'organiser en rangée. Il s'agit d'un adolescent et de deux adultes. Le premier (Sp 437) porte un couteau trouvé à l'arrière du corps, à hauteur de la taille. La soie est dirigée vers les pieds du défunt et la pointe de la lame vers la tête. Un gobelet en céramique est déposé à ses pieds (fig. 6). Il s'agit d'une forme tripartite basse en pâte mi-fine légèrement micacée, sombre fumigée et lissée². Cette tombe est datée MA3-MR1. À côté de cet adolescent, les deux

SP. 337



Fig. 5 : Sépulture mérovingienne à mobilier Sp. 337 (clichés S. Culot, J.-J. Bigot, Inrap).

adultes (Sp 438 et 587) sont accompagnés de dépôts identiques tant par leur contenu que par leur position : scramasaxe, garniture de ceinture damasquinée et fiche à bélière. Dans les deux cas, la ceinture n'est pas portée mais déposée sur le corps avec le scramasaxe. (fig. 7). Ces deux sépultures sont datées du MR2, voire du MR3 pour la

sépulture 438 (Thouvenin 2016). L'analyse des vestiges de tissu sur le scramasaxe et sur les éléments de garniture de ceinture de la sépulture 438 révèle qu'une toile en laine de grande taille de type cape, manteau ou couverture, est déposée sous le scramasaxe et une partie de la ceinture. La contre-plaque déroulée sur l'abdomen semble quant à elle reposer sur un tissu sergé en fibre végétale de type lin³.

2.1.3 Les sarcophages

Neuf sarcophages en pierre sont actuellement comptabilisés dans l'emprise de la fouille. Leur période d'utilisation est très délicate à estimer en raison de l'absence de mobilier datant qui leur est clairement associé et de la grande réutilisation dont ils font l'objet (Hincker, Carré 2015). Sur le site des Crassées, ils sont principalement orientés est/ouest, même si l'orientation nord/sud existe également (Sp 014). L'étude pétrographique⁴ démontre

SP. 437

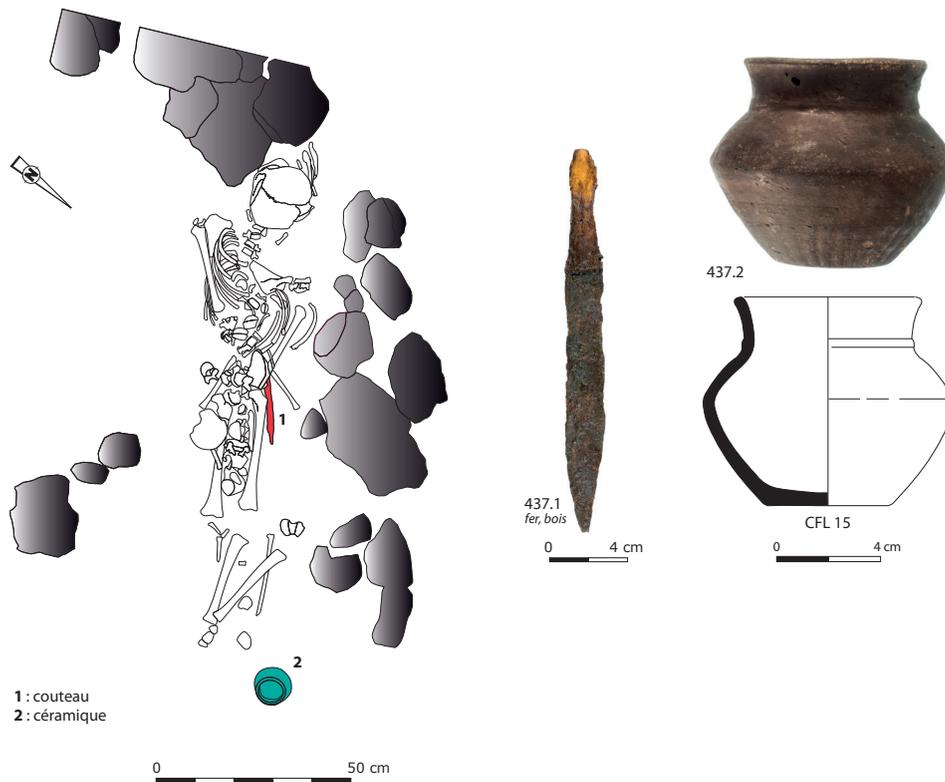
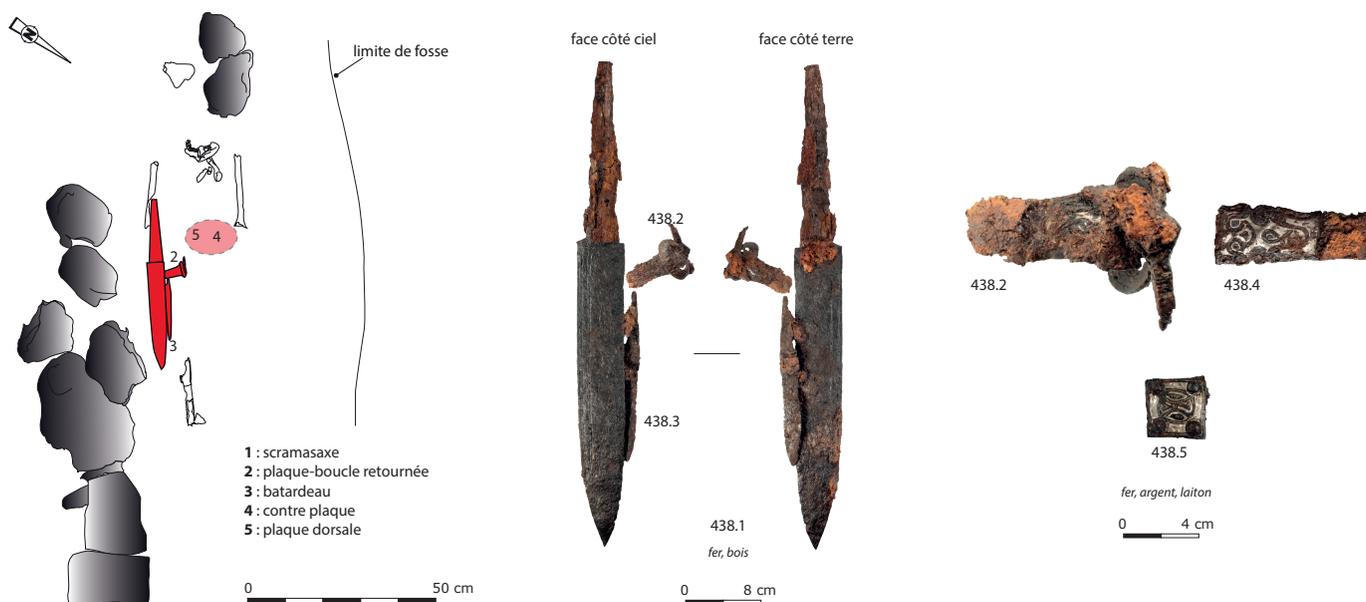


Fig. 6 : Sépulture mérovingienne à mobilier Sp. 437 (DAO A. Lupu, équipe de fouille; dessin céramique A. Delor-Ahü; clichés S. Culot, J.-J. Bigot, Inrap).

SP. 438



SP. 587

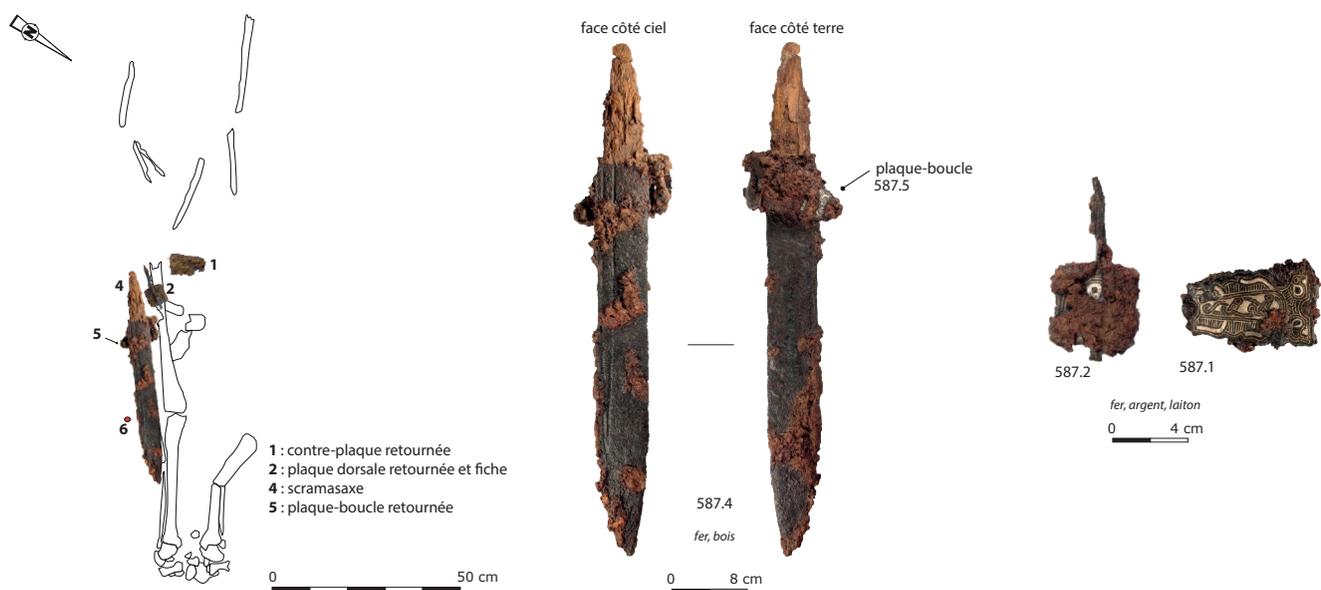


Fig. 7: Sépultures mérovingiennes à mobilier Sp. 438 et 587 (DAO A. Gravier, M. Bolou équipe de fouille; clichés S. Culot, Inrap et R. Bernadet; mise en page S. Desbrosse-Degobertière et M.-C. Truc, Inrap).

qu'il s'agit de calcaire oolithe vacuolaire. Cette pierre dite de Savonnière est issue des environs. Elle est tendre, très facile à tailler, et par conséquent très prisée dans la construction et notamment la statuaire antique. Leur forme est assez variée allant de « très trapézoïdale » à « rectangulaire » selon les critères de la typologie de Fabrice Henrion (Henrion 2015) (fig. 8). Selon ces mêmes critères, l'épaisseur des parois va de « mince » à « moyenne ». Lorsque des traces de façonnage sont visibles, il s'agit exclusivement de celles d'une polka. Ils sont parfois monolithiques et parfois formés de plusieurs blocs. Les blocs peuvent être vierges ou réemployés. Dans certain cas par exemple, des éléments provenant d'un ou plusieurs sarcophages semblent assemblés de manière à former un semblant de nouveau sarcophage (Sp 363 et 382). Dans plusieurs cas, ils ont subi des remaniements et des perturbations. Il peut s'agir d'une ouverture à des fins de réutilisation, ou de pillage.

L'enfouissement de ces sarcophages est attribué aux occupants mérovingiens car il s'agit de la période principale de cette pratique. Cependant, les quatre datations radiocarbone tentées sur deux individus semblant en position primaire d'une part (Sp 391 et 401/A)⁵, et deux autres au sarcophage encore muni de son couvercle d'autre part (Sp 448 et 648)⁶, aboutissent toutes au même résultat : le XI^e et le XII^e siècle.

Vingt-neuf inhumés bénéficient à ce jour d'une datation radiocarbone. Deux d'entre elles appartiennent à la période mérovingienne, alors que rien ne le laissait présager. La première est la réduction 515-B (GrA 65438 : 1275±30 BP, soit 685 AD-765 AD (95,4 %)). Elle est située à proximité de la sépulture d'élite 492. La seconde, Sp 468 (GrA 65434 : 1305±30 BP soit 665 AD-765 AD (95,4 %)), est située sur le plateau, dans la partie est de la fouille, à proximité des vestiges d'une tombe à mobilier (Sp 337). Elle est détruite à partir du thorax, nous privant de possibles dépôts d'accompagnement.

2.2. Un probable édifice de culte

La présence d'un édifice de culte est avérée au sein du cimetière carolingien qui succède à la nécropole



Fig. 8 : Vue de deux types de sarcophages en pierre (cliché S. Desbrosse-Degobertière, Inrap).

mérovingienne. Même s'il ne reste que peu de maçonneries, le plan des tranchées de fondation vidées est suffisamment reconnaissable : leur orientation, leur renforcement par des excroissances extérieures clairement apparentées à des contreforts, et surtout le plan absidial de son extrémité orientale sont les marques d'une église ou d'une chapelle funéraire (fig. 3). Bien que ses fondations sectionnent un grand nombre de squelettes dont deux datés par ¹⁴C, la date de sa construction reste imprécise. Toutefois elle ne peut pas intervenir avant 780, limite la plus ancienne de la fourchette radiocarbone la plus récente.

Une seconde empreinte architecturale a manifestement marqué durablement la topographie funéraire, même si ses fondations sont très détériorées et bien plus légères que les précédentes. Il s'agit à l'origine de deux murs parallèles d'au moins 12 m de longueur, installés dans deux tranchées de fondations bien plus larges qu'eux. La quantité de mortier désagrégé qui occupe la largeur des tranchées restée vide suggère qu'un mur plus large est implanté à l'origine et qu'il est rétréci dans un second temps pour une raison inconnue. Les critères de datation de ces aménagements successifs manquent là aussi car, fait remarquable, ils ne traversent aucune sépulture et aucune sépulture ne les traverse. Si cet évite-

ment est regrettable d'un point de vue chronologique, il révèle *a contrario* l'importance du bâtiment dans l'organisation du cimetière. Le contraste de densité de sépultures de part et d'autre du mur sud en est une autre illustration.

L'association de cet aménagement à l'édifice absidial à contreforts est extrêmement convaincante. Il se situe dans son prolongement, respecte son axe de symétrie et s'interrompt à son approche (fig. 3). Des églises de la région montrent un tel assemblage où le chœur et une première nef sont intégrés à une élévation plus massive, et une seconde nef plus longue est accolée à la première, dans une élévation plus modeste. En revanche, cette déduction ne suffit pas à expliquer la raison pour laquelle la construction occidentale n'a besoin de ne détruire aucune sépulture pour s'implanter alors que celle de l'est en traverse des dizaines, à tel point qu'un ossuaire est aménagé derrière son chevet. Dans les deux cas, des sépultures antérieures sont pourtant présentes. L'emprise du bâtiment occidental inclut au moins deux sépultures mérovingiennes, dont la plus ancienne de la nécropole (Sp 492). Il est donc plus que probable que cette nef se superpose aux fondations d'un bâtiment antérieur ayant conditionné l'organisation des inhumations dès la période mérovingienne. La présence de douze fosses de fondation de poteau dans son emprise aurait pu correspondre aux traces d'un tel bâtiment mais ce n'est pas le cas : le poteau de trois d'entre elles fait l'objet de mesure de ^{14}C , situant la mort du bois de 894 à 1152. Ces datations montrent l'appartenance de ces poteaux à une construction carolingienne ou du Moyen Âge central. Il n'y a donc à l'heure actuelle aucun vestige direct de l'édifice le plus ancien. Sa construction et son fonctionnement ne peuvent être datés.

2.3. L'occupation domestique

L'habitat de ces défunts mérovingiens et de ceux de « La Tuilerie » n'est pas localisé avec précision. Seuls quelques tessons piégés dans des fosses d'inhumation postérieures signalent une présence humaine autre que funéraire. En revanche, un réexamen succinct de la céramique dessinée en 1993 dans le rapport de la fouille du « Seugnon »

révèle la présence de productions mérovingiennes (Béague-Tahon 1993). Leur fréquence est trop importante pour n'appartenir qu'à des déchets liés à la nécropole. Même si l'occupation du « Seugnon » est interprétée à juste titre comme un habitat groupé carolingien et du Moyen Âge central faute d'ensembles clos antérieurs au VIII^e siècle, la grande proportion de fosses non datées suggère qu'une part d'entre elles puisse appartenir à l'occupation qui a généré le mobilier mérovingien.

Les seuls aménagements avérés pour la période mérovingienne sont installés 200 m plus au sud, autour des trois inhumations aristocratiques du début du VI^e siècle de « La Tuilerie ». Il s'agit de deux cabanes semi-excavées, et de deux fours. Leur datation tient à des analyses ^{14}C sur charbon de bois des fours, et au mobilier céramique du comblement des cabanes (Truc 2019). Le nombre d'aménagements contemporains des inhumations mérovingiennes reste donc modeste et il manque encore les bâtiments d'habitation.

Conclusion

Bien qu'aucun aménagement des « Crassées » ne soit à ce jour daté avec certitude du tout début de la période mérovingienne, du mobilier de la fin du V^e siècle est bien présent dans les niveaux qu'il reste à fouiller autour des bains ainsi que dans les complements de l'habitat médiéval voisin du « Seugnon ». En revanche au siècle suivant, l'emprise d'un des bâtiments gallo-romains est occupée sans ambiguïté puisqu'un membre de l'élite mérovingienne y est inhumé en chambre avec un mobilier caractéristique de son statut. Cette position au sein d'un bâtiment antique et à l'écart des trois tombes d'élite de « La Tuilerie », plus anciennes d'une génération environ, est surprenante. Aucune interprétation n'est encore suffisamment argumentée. Cette sépulture ayant actuellement la datation la plus ancienne des « Crassées », elle peut être considérée comme une sépulture fondatrice, suffisamment fédératrice pour donner naissance à une nécropole dont l'édifice de culte primitif enserme probablement la tombe.

Les nécropoles qui continuent à être utilisées au-delà du VII^e siècle en prenant progressivement

le statut de cimetière paroissial, sont nécessairement équipées d'un édifice de culte. Dans le cas des « Crassées », il reste toutefois à déterminer les raisons pour lesquelles la communauté paroissiale est fixée à cet endroit. En d'autres termes, au-delà des thématiques funéraires, les recherches menées dans ce secteur ont à mettre en évidence les raisons pour lesquelles un point de peuplement tel que celui-ci perdure pendant les douze premiers siècles de notre ère, alors qu'il s'agit des périodes historiques où les occupations sont les plus volatiles.

Pour le moment, une des spécificités détectée est l'investissement du lieu par un petit groupe appartenant aux rangs les plus élevés des sociétés rurales. Cet investissement se manifeste d'abord sur

le terrain économique par l'existence d'un domaine foncier agro-pastoral pendant au moins quatre siècles de l'époque gallo-romaine, puis dans le domaine spirituel, par leur sépulture élitaire et par l'organisation de cultes dans un édifice dédié à cet usage et remanié plusieurs fois. Au XIII^e siècle, lorsque la paroisse est définitivement désertée, c'est sans doute là aussi en raison d'une transformation de l'autorité locale. La deuxième moitié du XII^e siècle correspond en effet à la mention de la fondation de la ville actuelle sur l'autre rive de la Marne, sous l'impulsion de Guy II de Dampierre, seigneur de la commune voisine de Moëslains (Bur 2005).

Notes

1 Les datations avancées pour les tombes à mobilier sont à prendre avec prudence. Elles reposent sur l'analyse du mobilier qui n'est pas encore achevée. Il est par ailleurs prévu, à l'issue de la fouille, de réaliser une permutation matricielle du site afin d'obtenir une chronologie plus fine de la nécropole. Le mobilier est étudié par Hélène Thouvenin et Marie-Cécile Truc (Inrap).

- 2 Delor-Ahü, Inrap, 2016.
- 3 Médard, Anatex, 2016.
- 4 G. Fronteau du laboratoire GEGENA de l'Université de Reims Champagne-Ardenne 2013.
- 5 Sp 393 (GrA 65430: 930 ±30 BP), Sp 401/A (GrA 65431: 940 ±30 BP).
- 6 Sp. 448 (GrA 68259: 940 ±30 BP), Sp. 648 (GrA 68261: 990 ±30 BP).

Bibliographie

Balmelle, Van Ossel 2001

Balmelle C., Van Ossel P. 2001, « De Trèves à Bordeaux. La marque des élites dans les campagnes de la Gaule romaine aux IV^e et V^e siècles », in Ouzoulias P., Pellecuer C., Raynaud C., Van Ossel P., Garmy P. (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Actes du IV^e colloque, Montpellier, 11-14 mars 1998*, Association AGER, p. 533-552.

Béague-Tahon 1993

Béague-Tahon N. 1993, *Rapport de fouilles archéologiques réalisées au centre d'activités commerciales et tertiaires du Chêne-Saint-Amand, lieu-dit « Le Seugnon-Toupot-Millot » à Saint-Dizier (Haute-Marne)*, rapport de fouille archéologique, Afan, Châlons-en-Champagne.

Bur 2005

Bur M. 2005, « De la villa d'Olonne à la ville de Saint-Dizier. Recherches sur le processus d'urbanisation en Champagne du VIII^e au XIII^e siècle », in Bur M., *La Champagne médiévale, recueil d'articles*, Langres, p. 525-538.

Delor-Ahü 2010

Delor-Ahü A. 2010, « Céramique Bourgogne du Nord / Champagne-Ardenne », in Kasprzyk M. (dir.), *L'Antiquité tardive en Bourgogne et Champagne-Ardenne, formes de l'occupation et culture matérielle*, rapport annuel de projet d'activité scientifique, Inrap Grand Est nord, Saint-Martin-sur-le-Pré, p. 21-43.

Delor-Ahü 2016

Delor-Ahü A. 2016, « Saint-Dizier « Les Crassées », étude de la céramique », in Desbrosse-Degobertière S., Durost R., *Saint-Dizier « Les Crassées » (Haute-Marne), campagne non funéraire du 08 juin au 10 juillet 2015, bilan de fin du premier cycle triennal*, rapport de fouille programmée, Saint-Martin-sur-le-Pré, p. 189-211.

Desbrosse-Degobertière 2013

Desbrosse-Degobertière S. 2013, « Occupation funéraire au lieu-dit « Les Crassées » : bilan de deux années de fouille », *Bulletin de la Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie de Saint-Dizier*, 9, p. 23-31.

Desbrosse-Degobertière, Durost 2015

Desbrosse-Degobertière S., Durost R. 2015, « Le site des Crassées: une exploration du passé antique et médiéval de la rive gauche de Saint-Dizier », *Les Cahiers haut-marnais*, 278, p. 71-87.

Durost 2011

Durost R. 2011, « Problème d'identification des habitats ruraux de l'Antiquité tardive en Champagne-Ardenne », in Kasprzyk M., Kuhnle G. (dir.), *La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche, actes du premier colloque, Strasbourg, 20-21 novembre 2008*, « *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule* », *Revue archéologique de l'Est*, suppl. 30, p. 209-222.

Durost 2013

Durost R. 2013, « Établissement rural antique au lieu-dit « Les Crassées », bilan de la première campagne de fouilles », *Bulletin de la Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie de Saint-Dizier*, 9, p. 32-49.

Fronteau 2013

Fronteau G. 2013, « Étude pétrographique », in Desbrosse-Degobertière S. 2013, *Saint-Dizier « Les Crassées » (Haute-Marne), campagne du 10 juin au 05 juillet 2013*, rapport de fouille programmée, Saint-Martin-sur-le-Pré.

Henrion 2015

Henrion F. 2015, « Étude des sarcophages et méthodologie : l'indispensable croisement des données technologiques, morphologiques et pétrographiques », in Cartron I., Henrion F., Scuille C. (dir.), *Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion, Actes des XXX^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, 2009, Bordeaux, Bordeaux, Aquitania*, suppl. 37, p. 33-45.

Hincker, Carré 2015

Hincker V., Carré F. 2015, « Sarcophages de Normandie : une analyse comparée », in Cartron I., Henrion F., Scuille C. (dir.), *Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion, Actes des XXX^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, 2009, Bordeaux, Bordeaux, Aquitania*, suppl. 37, p. 47-75.

Médard 2016

Médard F. 2016, « L'étude des tissus », in Desbrosse-Degobertière S., Durost R., *Saint-Dizier « Les Crassées » (Haute-Marne), campagne non funéraire du 08 juin au 10 juillet 2015, bilan de fin du premier cycle triennal, rapport de fouille programmée, Châlons-en-Champagne*, p. 233-251.

Ouzoulias 2010

Ouzoulias P. 2010, « Les campagnes gallo-romaines : quelle place pour la villa ? », in Ouzoulias P., Tranoy L. (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines, Actes du colloque, Paris, 14-15 septembre 2007*, p. 189-211.

Périn 1997

Périn P. 1997, « L'expansion franque (vers 486-vers 540) », *Les Francs, précurseurs de l'Europe, catalogue de l'exposition, Musée du Petit Palais, Paris, 22 avril-22 juin 1997*, Paris, p. 70-83.

Thouvenin, avec la coll. de Truc 2016

Thouvenin H., avec la coll. de Truc M.-C. 2016, « Les tombes à mobilier », in Desbrosse-Degobertière S., Durost R. 2016, *Saint-Dizier « Les Crassées » (Haute-Marne), campagne non funéraire du 08 juin au 10 juillet 2015, bilan de fin du premier cycle triennal, rapport de fouille programmée, Saint-Martin-sur-le-Pré*, p. 66-67.

Truc 2016

Truc M.-C., avec la coll. de Thouvenin H. 2016, « Étude typochronologique du mobilier », in Desbrosse-Degobertière S., Durost R. 2016, *Saint-Dizier « Les Crassées » (Haute-Marne), campagne non funéraire du 08 juin au 10 juillet 2015, bilan de fin du premier cycle triennal, rapport de fouille programmée, Saint-Martin-sur-le-Pré*, p. 52-58.

Truc 2019

Truc M.-C. 2019, *Saint-Dizier « la Tuilerie » (Haute-Marne), Trois sépultures d'élite du VI^e siècle*, Publications du CRAHAM, Presses universitaires de Caen, 2019, 297 p.